

Désherbage de rattrapage du colza : Intervenir tôt

Les conditions particulièrement sèches au moment de l'implantation des colzas ont pu empêcher ou perturber la réussite des programmes herbicides autour du semis (pré-semis, prélevée, postlevée précoce). Aussi les interventions de rattrapage en postlevée seront déterminantes. Une surveillance du salissement des parcelles au cours de l'automne est nécessaire pour raisonner et intervenir à bon escient. Cet article dresse l'inventaire des solutions aujourd'hui disponibles et des modalités d'intervention.

Le binage sur adventices jeunes : de fin septembre à début novembre

En complément des solutions chimiques dont le spectre d'action est limité et l'efficacité parfois aléatoire, le binage est une solution à ne pas négliger.

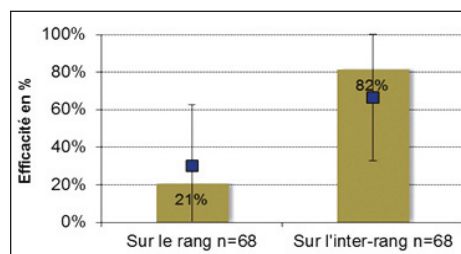
Le calendrier cultural du colza dans le Sud-ouest permet généralement de biner dans de bonnes conditions en septembre ou octobre.

Parmi les outils disponibles la bineuse (55 % d'efficacité) offre la

meilleure efficacité, elle est suivie de près par la herse étrille (49 %), alors que la houe rotative (26%) donne des résultats décevants.

Les performances du binage sont très variables (de 50 à 100 %), mais il faut souligner son efficacité sur l'inter-rang. Les résultats sont plus aléatoires sur graminées que sur dicotylédones, en effet, au-delà du stade début tallage, leur destruction est plus difficile.

Binage : comparaison de l'efficacité sur le rang et l'inter-rang



Pour une bonne efficacité du binage :

- Intervenir sur un sol sec et sur un sol bien ressuyé lorsque les adventices sont encore à un stade jeune.
- Intervenir à partir du stade 4 feuilles développées du colza : le stade de passage optimum de la bineuse pour combiner faisabilité et efficacité va de 4 feuilles à début montaison du colza.



(Photo R. Ségura - Cetiom)

Périodes d'intervention des outils

Stade du colza	Prélevée	A Cotylédons	B1 1 feuille	B2 2 feuilles	B3 3 feuilles	B4 4 feuilles	B5 à C1-C2 5 feuilles à reprise de végétation
Houe rotative*						Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !	
Herse étrille*					Veillez à ne pas être trop agressif !		
Bineuse					Equipement protégés-plants		

* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l'impact sur le peuplement du colza.
■ Passage adapté au stade du colza ■ Passage déconseillé ■ Passage à proscrire

Lutte chimique : choisir en fonction des adventices ciblées

Les solutions de postlevée sont peu nombreuses et le spectre réduit. Au-delà d'un stade jeune, les producteurs sont confrontés à des impasses. Ces rattrapages se raisonnent dès le mois d'octobre en observant les parcelles et en identifiant la flore adventice présente.

• **Crucifères** : Les méthodes chimiques et mécaniques offrent une bonne complémentarité.

Contre le chardon-marie à l'automne, il faut opter pour une double application d'herbicide dès le stade 6 feuilles du colza.

• **Graminées** : le colza permet

d'améliorer leur gestion dans la rotation

Dans la rotation, l'exigence de propreté d'une parcelle de colza vis à vis des graminées (bromes, ray-grass, vulpin) doit être équivalente à celle sur céréales. Alors que le nombre de cas de graminées résistantes aux sulfonilurées augmente, un colza propre vis-à-vis des graminées permettra de ne pas recourir systématiquement à cette famille sur céréales. Le colza est en effet une opportunité pour mettre en oeuvre l'alternance des modes d'action des antigraminées et limiter ainsi le développement de résistances.

Anti-graminées foliaires à faire tôt : dès le mois d'octobre

Les antigraminées foliaires représentent la solution la plus économique sur repousses de blé et d'orge (25 à 40 euros/ha). Pour limiter la concurrence avec le colza et donc pour être le plus rentable possible (dose adaptée), ce désherbage doit être fait le plus tôt possible (au cours du mois octobre en région Sud). En sortie hiver, le bénéfice est nettement moins important (nuisibilité déjà exercée, dose nécessaire plus élevée). Les différents produits sont également efficaces sur vulpin, ray-grass, folle-avoine et brome, en l'absence de résistances aux inhibiteurs de l'ACCase (« fop », « dime » et « den »).

Antigraminées foliaires : Modalités

- Doses en fonction des adventices et de leur stade : l'efficacité est maximale sur adventices jeunes (3-4 F) et les doses peuvent être modulées. Préférez donc des applications d'automne.
- Conditions d'emploi : Le traitement sera réalisé à partir du stade 2-3 feuilles par temps poussant avec une température supérieure à 10°C. Il s'agit d'éviter si possible une application avant une période de gel (expression possible par la suite de symptômes sur feuilles). L'hygrométrie sera supérieure à 60 %. Ne pas confondre huile et mouillant. Seules les huiles offrent le niveau d'efficacité souhaité

Anti-graminées racinaires : pour un désherbage à l'échelle de la « rotation »

Les antigraminées racinaires présentent un intérêt dans les parcelles dont les ray-grass, vulpin et folle-avoine se montrent résistants au « fop », « dime » voire « den » (cas un peu moins fréquent) ou tout

simplement pour gérer la durabilité de ces anti-graminées foliaires sur céréales.

Les produits à base de propyzamide (carbetamide), sont efficaces sur

repousses de céréales, vulpin, ray-grass, folle-avoine d'automne, brome, paturin annuel, mais aussi vulpie dont la pression a nettement augmenté dans certaines parcelles conduites en non labour.

Gérez le rattrapage en prenant en compte le risque de développer des résistances

	Repousses de céréales		
	pas ou peu nombreuses (environ 5 plantes/m ²)	nombreuses (plus de 5-10 plantes/m ²)	dans un colza Clearfield®
Ray-grass résistant ou vulpin résistant, pratiques culturales à risque (1)	Antigraminées racinaire (2)	Antigraminées foliaire précoce (à dose repousses) puis antigraminées racinaire (2) Mélange possible (3)	Antigraminées racinaire (2)
Ray-grass, vulpin et pratiques culturales à faible risque. Brome	Antigraminées tout type	Antigraminées tout type	Antigraminées tout type

(1) Cas type : forte pression graminées, rotation courte ou à forte dominance de cultures d'hiver, absence de labour et faux-semis peu fréquents. Pour en savoir plus :

www.r-sim.fr ou www.resistances.arvalisinstitutduvegetal.fr

(2) Herbicide à base de propyzamide ou à base de carbetamide

(3) En situation de très forte pression de ray-grass ou de vulpin qu'il est urgent de contenir, l'application de l'antigraminées racinaire peut être anticipée de 15 jours (mi-octobre)

Pour plus d'info

- Guide colza 2014 – gratuit sur demande auprès de E. Broquet (05.62.71.79.36 broquet@cetiom.fr)
- www.cetiom.fr : rubrique colza – désherbage
- Infloweb : pour une bonne connaissance des adventices : reconnaissance, biologie, nuisibilité, moyens de lutte : www.infloweb.fr

Contact :

- Chambre d'Agriculture du Gers
Estelle Favrelière
Tél : 05.62.61.77.13
www.gers-chambagri.com

- Cetiom - Franck Duroueix
Tél : 05.62.71.79.36 - www.cetiom.fr

